

## **VISITEURS AUTORISÉS**

**2 visiteurs à la fois (famille et entourage proche)  
Maximum de 8 visiteurs/ 24 heures**

**Aucun visiteur n'est admis s'il...**

- Est atteint de la COVID-19.
- Est en attente d'un résultat de dépistage de la COVID-19.
- Présente des symptômes grippaux, tels que : toux, fièvre ou mal de gorge.
- A une personne de son entourage qui est atteinte de la COVID-19 ou en attente d'un résultat de dépistage pour la COVID-19.

## **MODE DE VIE POUR LES VISITEURS**

1. Porter un masque chirurgical /de procédure.
  2. S'enregistrer au bureau de l'accueil en respectant la ligne verte.
  3. Respecter les 2 mètres de distanciation autant que possible.
  4. Se laver / désinfecter les mains à l'entrée, à la sortie de la chambre et au départ.
  5. Ranger son manteau dans la penderie de la chambre du patient visité.
  6. Aires communes accessibles aux visiteurs : petite « cuisinette », chapelle, salon bleu et verrière.
  7. Repas : Vous pouvez apporter votre repas ou en commander un de la cafétéria. Nous vous facturons les frais de repas au prix coûtant à la fin de votre séjour. Veuillez nous indiquer le nom et l'adresse de facturation.
  8. Les visites se terminent à 19 h, sauf pour la personne accompagnatrice (celle qui reste en soirée ou la nuit).
  9. Aviser le bureau de l'accueil lors du départ afin de compléter le registre des visiteurs.
-

## CONSIGNES CONCERNANT LES SORTIES EXTÉRIEURES

Nous avons besoin de votre collaboration afin que les sorties extérieures soient des plus conviviales et dans le respect des consignes citées précédemment. Les sorties doivent être planifiées, **alors vous devez aviser le personnel que vous désirez profiter d'une sortie à l'extérieur.**

Il est possible de sortir dans la verrière ou sur le patio selon le confort : au lit ou au fauteuil.

**Nous demandons qu'un proche significatif déjà accompagnateur à la Maison Catherine de Longpré soit responsable des visiteurs et demeure présent lors des visites à l'extérieur.**

### À l'extérieur (gazebo)

- Maximum de 10 personnes à la fois.
- Masque non obligatoire.
- Distanciation de 2 mètres.

### Dans la verrière

- Maximum de 5 personnes à la fois.
- Masque obligatoire.
- Distanciation de 2 mètres.
- Les visiteurs doivent apporter leurs chaises et, si besoin repas, eau, etc...
- Les visiteurs doivent se présenter à l'extérieur côté verrière, et ne doivent pas se présenter à la porte principale car ils ne peuvent circuler dans la Maison.

Nous nous réservons le droit de modifier le présent règlement selon l'évolution des consignes provinciales et la capacité de chacun de vous de s'y conformer.

---